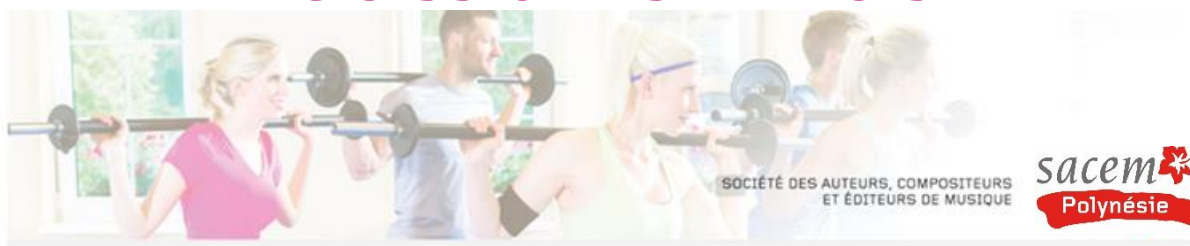


## CLUBS SPORTIFS AMATEURS



### DETERMINATION DU FORFAIT

Les clubs objet des présentes règles relèvent d'un forfait annuel par saison, dont le montant diffère selon leur taille, par référence au nombre d'adhérents.

FORFAIT ANNUEL VALIDITE : SAISON 2017/2018\*

Clubs de moins de 80 adhérents		Clubs de 80 à 160 adhérents		Clubs de plus de 160 adhérents	
TG	TR	TG	TR	TG	TR
11.000	8.800	27.000	21.500	54.000	43.000

### REDUCTIONS

#### Protocolaire

Les clubs ou comités affiliés à une fédération signataire d'un protocole d'accord pourront prétendre à une réduction tarifaire du niveau de celle prévue à l'accord.